N° 2026-11

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212200745-20260306-2026_11-DE

DÉPARTEMENT DES COTES d'ARMOR

COMMUNE du HAUT-CORLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 26 février 2026 *Date d'affichage : 26 février 2026*

L'an deux mil vingt-six, le 6 mars à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de LE HAUT-CORLAY, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Jean-Pierre LE BIHAN, Maire.

Présents : Jean-Pierre LE BIHAN, Maire - Maryanick BERNARD - Yves DUÉDAL - Christophe LE MEUR Adjoints – Hervé OLLIVIER Conseiller délégué - Jérôme AUDOUIN - Stéphanie COURCOUX - Marina GUILLOT FLOURIOT - Gaëtan HERVÉ - Roselyne LEVRIER – Isabelle LE BARS - Jean-Philippe RAOULT

Excusé : Laurent NOËL
Absent : Gérard LECOMTE

Secrétaire : Stéphanie COURCOUX

Votants : 12	Pour : 12	Abstention : 0	Contre : 0

CESSION PARCELLE – LE LANNIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°2025-14 en date du 4 avril 2025.

M. le Maire rappelle que la commune avait été sollicité pour une régularisation cadastrale et une demande d'acquisition d'une portion du chemin communal situé à Le Lannier.
La portion du chemin communal qui fait l'objet d'une demande d'acquisition est la parcelle cadastrée ZP 149A, d'une surface de 183 m², sise 6 Le Lannier - Le Haut Corlay.

La commune propose la cession de cette parcelle au prix de 1 € /m².

Monsieur et Madame LE FEVRE se portent acquéreur de cette parcelle ZP 149A, au prix de 183 €, frais de géomètre et de notaire en sus à leur charge.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de vendre la parcelle ZP 149A, d'une surface de 183 m², sise 6 Le Lannier au profit de Monsieur et Madame LE FEVRE au prix de 183 euros ;

PRECISE que les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de Monsieur et Madame LE FEVRE ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré le 6 mars 2026

Le Maire,

MAIRIE LE HAUT-CORLAY 22 (Côtes-d'Armor)